

DEASS

Diplôme d'État d'assistant de service social

DC1 • Intervention professionnelle en travail social

Offert
en ligne :
1 écrit ASI et 1 écrit
d'accompagnement
social collectif

TOUT POUR RÉUSSIR LE DC1

- ✓ Toutes les connaissances à mobiliser en 55 fiches
- ✓ Méthodologie et conseils
- ✓ 1 exemple d'écrit d'ASI

2^e édition

LIEN SOCIAL
www.lien-social.com

Vuibert N°1
DIPLOMES DU SOCIAL



DEASS

Diplôme d'État d'assistant de service social

DC1 • Intervention professionnelle en travail social

Sarah Ferrand

Assistante de service social et formatrice

Sacha Mandelcwojg

Docteur en sciences de l'information et de la communication et enseignant de philosophie en centre de formation de travail social

2^e édition

LIEN SOCIAL
www.lien-social.com

Vuibert

Ressources numériques

OFFERT EN LIGNE

- + 1 exemple d'écrit ASI
- + 1 exemple d'écrit d'intervention collective
- + la table des sigles

À télécharger sur
www.Vuibert.fr/site/214437

ISBN : 978-2-311-21443-7

Conception couverture : Les PAOistes / Conception intérieure : BleuT / Réalisation intérieure : SCM, Toulouse
Photos de couverture : © W PRODUCTION/Adobe Stock

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70.

© Vuibert – septembre 2022 – 5, allée de la 2^e D.B., 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

■ Avant-propos : comment utiliser ce guide ?	10
■ Une formation, un métier	12

Partie 1 Origine de l'intervention sociale

■ 1. Le travail social européen	14
1. La figure de l'assistant social en Europe	14
2. La définition européenne du travail social	14
3. La disparité des thèmes et des interventions sociales	15
4. Les grands pédagogues ayant influencé les travailleurs sociaux en Europe	16
5. Les modèles sociaux actuels en Europe	17
6. La transformation des différents modèles d'État providence	19
■ 2. La naissance d'un métier	21
■ 3. Les sources de l'aide individualisée	22
■ 4. L'aide individualisée en France	24
■ 5. La relation d'aide dans l'accompagnement individuel	26
1. Assistant de service social, un métier de la relation d'aide	26
2. La relation d'aide chez Carl Rogers	27
■ 6. L'entretien de relation d'aide en accompagnement social individualisé (ASI)	28
1. Qu'est-ce que l'entretien en service social ?	28
2. Quand ce type d'entretien est-il efficace ?	28
3. Quand ce type d'entretien est-il contre-indiqué ?	28
4. Sur quoi repose l'entretien ?	28
■ 7. Le transfert et le contre-transfert dans la relation individuelle	31
1. La dimension clinique du travail social	31
2. Les phénomènes de transfert et de contre-transfert	31
3. Don et contre-don dans la relation d'aide	33
4. Tableau récapitulatif des risques de l'aide et de ses apports et points positifs	33
■ 8. De l'ISAP à l'ASI	34
1. L'accompagnement social individualisé (ASI)	34
2. Description de la fonction	34

3. Activités de la fonction	35
4. Comparaison des définitions de l'ISAP et de l'ASI	35
■ 9. Ne nous appelez plus usagers...	36
■ 10. La participation des personnes concernées	37
1. La participation	37
2. La participation de l'utilisateur en ASI et en travail social collectif	37
3. La participation des personnes aux actions qui les concernent : un impératif éthique	38
4. La participation, une nécessité politique	39
■ 11. Illustrations de l'ASI	41
1. Fonction 1 : Accueil et écoute des personnes	41
2. Fonction 2 : Évaluation, conseil et orientation	42
3. Fonction 3 : Accompagnement social individualisé	43
■ 12. L'organisation communautaire	45
1. Les racines de l'intervention collective	45
2. Les principes de l'organisation communautaire	46
3. L'organisation communautaire en France	46
4. Exemple de travail social communautaire actuel	48
■ 13. Intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC), travail social collectif (TSC) ou accompagnement social collectif	49
1. L'intervention sociale d'intérêt collectif	49
2. Travail social collectif et développement social	50
3. Les constituantes du travail social collectif ou de l'accompagnement social collectif	52
■ 14. Le travail en réseau	56
1. Quid du travail en réseau ?	56
2. Exemple de travail en réseau	57
■ 15. Origine du travail social de groupe	58
■ 16. Qu'est-ce que le travail social de groupe ?	59
1. Définition	59
2. Illustration d'un travail social de groupe	62
■ 17. Le groupe comme vecteur de changement	65
■ 18. Du développement social local (DSL) au développement social	68
1. Analyse des termes « développement social »	69
2. Comparatif des définitions du développement social local et du développement social	70

■ 19. <i>Empowerment</i> et pouvoir d'agir	71
1. Qu'est-ce que <i>l'empowerment</i> ?	71
2. La phase de conscientisation	71
3. La phase de mobilisation	72
4. Provoquer une réaction politique	72
■ 20. Illustrations d'une action en développement social	74
1. Exemple 1 : la fracture numérique	74
2. Exemple 2 : « aller vers », lutter contre le non-recours	76
■ 21. Pour une éthique du travail social	78
Chapitre 1. Une philosophie éthique pour le domaine médico-social	78
1. Quelle philosophie pour le travail social ? Une philosophie éthique	78
2. L'origine du mot « éthique »	82
3. La norme comme modèle de conduite à adopter	83
4. Éthique et morale	84
Chapitre 2. Des quatre principes de l'éthique médico-sociale à la délibération : une sagesse pratique pour sortir des dilemmes	86
1. Les principes en jeu au sein d'un dilemme éthique dans le domaine médico-social	86
2. Contradictions possibles entre les quatre principes	89
3. Face aux situations de dilemme : le nécessaire passage de la philosophie morale déontologique à la philosophie éthique	93
4. De la délibération à la sagesse pratique : pour une éthique de l'action sociale	97
5. La délibération intérieure comme possibilité de faire débattre les valeurs contradictaires entre elles et de prendre une décision personnelle : effectuer un « jugement de valeur »	101
6. La positivité de la délibération comme débat contradictoire entre des valeurs opposées : les valeurs se modèrent mutuellement ; élaboration d'un équilibre entre plusieurs valeurs antagonistes	102
7. La délibération publique comme communication réelle avec autrui : pour aboutir à une « sagesse pratique » au sein du travail social	104

Partie 2 La méthodologie de projet au service de l'intervention en travail social

■ 1. La notion de projet	112
--------------------------	-----

■ 2. Le projet de vie	113
1. Le projet de vie de l'enfant	114
2. La naissance du projet de vie : l'adolescence	116
■ 3. Le projet de vie à l'âge adulte	117
1. L'envol du jeune	117
2. L'insertion professionnelle	117
3. La formation du couple	118
4. La famille avec de jeunes enfants	118
5. La scolarisation des enfants	118
6. Les enfants deviennent adolescents	119
7. Le départ des enfants	119
■ 4. Le projet de vie à la retraite	120
1. Gérer l'arrêt de son activité professionnelle et la perte de liens sociaux	120
2. Projet de vie et quatrième âge	121
■ 5. Le projet collectif	122
1. Mobilisation de groupe selon Sartre	122
2. Le projet de société en question ?	123
■ 6. Le projet en question	124
1. Pourquoi traiter du projet en travail social ?	124
2. Une idéologie du projet ?	124
3. Une injonction paradoxale pour les usagers ?	125
4. Que retenir de toutes ces considérations ?	125
■ 7. La méthodologie de projet ou comment passer d'une idée à sa mise en œuvre effective	126
■ 8. Méthodologie de projet en ASI	128
1. Méthodologie de projet adaptée à l'ASI	128
2. Les différentes phases de la méthodologie de l'ASI	128
3. Explicitation des différentes phases de l'ASI	129
■ 9. La méthodologie de projet adaptée au travail social collectif	131
1. Schéma explicatif	131
2. Tableau explicatif	132
3. Explicitation des différentes phases	132
■ 10. Méthodologie du travail social de groupe	136
1. Une phase centrée sur l'élaboration du projet	136
2. Une phase centrée sur la constitution et la structuration du groupe	136
3. Une phase d'autonomie du groupe	138
4. Une dernière phase de clôture de l'intervention et d'évaluation	138

■ 11. Zoom sur le diagnostic	142
1. Élaborer un diagnostic...	142
2. ... en travail social collectif	142
■ 12. Cas particuliers : réaliser un diagnostic de territoire en vue d'un travail social collectif	144
1. Définitions des termes « diagnostic » et « territoire »	144
2. L'élaboration du diagnostic de territoire	145
3. L'enquête	146
■ 13. Outils et médiations créatives au service de la participation des personnes	148
1. Les techniques d'animation	148
2. Pourquoi et comment recourir à des techniques d'animation ?	149
3. Phase 1 : animer la phase de démarrage avec le groupe	149
4. Phase 2 : élaboration du contrat	150
5. Phase 3 : animer un groupe de tâche ou un groupe d'entraide	151
6. Phase 4 : créer des outils d'évaluation de l'action (pour un groupe d'entraide et un groupe de tâche)	154

Partie 3 Réaliser l'écrit ASI et l'écrit d'accompagnement social collectif

■ 1. Objectifs de l'épreuve	156
1. Référentiels du DEASS	156
2. Rappels sur l'organisation de la certification du DEASS	156
3. Présentation de l'épreuve du DC1	157
■ 2. Conseils pour la rédaction	159
1. Conseils généraux	159
2. Quels temps utiliser dans vos écrits ?	159
3. Attention à la concordance des temps	160
4. Adopter un langage professionnel	160
5. Adopter un style cohérent	161
6. Structurer votre écrit	161
■ 3. Les compétences requises en ASI	162
■ 4. Le choix de la situation ASI	166
1. La mise en stage	166
2. Se constituer un cahier ASI	166
3. Le choix de la situation ASI	166
■ 5. Avancer avec le tableau ASI	168

■ 6. Développer une analyse théorique en ASI	172
1. Pourquoi est-il conseillé d'insérer des références théoriques dans ses écrits ?	172
2. Réaliser des fiches de lecture efficaces pour préparer l'analyse	172
3. Trame pour la fiche de lecture	172
4. Trois exemples de fiches de lecture	173
■ 7. La structure de l'écrit ASI	175
1. Le contexte de l'intervention	175
2. la présentation de l'écrit	175
3. La structure de l'écrit	175
■ 8. Les compétences requises en travail social collectif	178
■ 9. Premier repérage d'un travail social collectif	181
1. Matériel nécessaire	181
2. Repérer une action existante au sein de l'institution	181
3. Développer une analyse théorique en travail social collectif	184
■ 10. Se constituer un dossier de groupe ou un dossier de développement social	186
1. Page de titre indiquant le nom du groupe	186
2. Documents précisant la nature du projet d'intervention	186
3. Le comité de pilotage (COPIL)	187
4. Pendant la rencontre, les points auxquels vous devez être attentif	187
5. Bilan de fin de groupe	187
■ 11. La structure de l'écrit d'accompagnement social collectif/ de TSC	188
1. Description de la fonction	188
2. Activités de la fonction	188
3. La structure de l'écrit	189

Partie 4 Se préparer à l'oral

■ 1. Attendus du diplôme	194
1. Pour le domaine de compétence n° 1 : « Intervention professionnelle en travail social »	194
2. Pour chaque année (deuxième et troisième années)	194
■ 2. Valoriser son écrit par l'oral	195
■ 3. Accrocher le jury	197

■ 4. Structurer sa présentation orale	198
1. Relire son écrit pour trouver un nouveau souffle	198
2. Structurer son oral	198
■ 5. Établir une relation professionnelle avec le jury	200
■ 6. Préparer la phase des questions	201
1. Les questions d'ordre législatif	201
2. Les questions d'ordre conceptuel	202
3. Les questions d'ordre méthodologique	202
4. Les questions d'ordre identitaire	203
5. Les questions d'ordre axiologique	203
■ 7. Analyser sa communication	204
1. La communication verbale, non verbale, paraverbale	204
2. Quelques conseils	204
■ 8. Gérer le trac	206
1. La préparation psychologique	206
2. Quelques conseils	207
3. Un aperçu du fonctionnement du cerveau par rapport au stress	207
■ 9. Se dégager de ses notes	208
■ 10. SOS révision expresse !	209
1. Palmarès des questions favorites : « number one », le secret professionnel	209
2. Équipe, partenariat et réseau	210
3. Décentralisation, déconcentration et transfert de compétences	211
4. La méthodologie en bref	212
5. Les lois-cadres	212

Partie 5 Exemples d'écrits

■ Exemple d'écrit ASI : Hélène Vary	214
■ Exemple d'écrit ASI : Jessica Legre	en ligne
■ Exemple d'action d'intervention collective : Charlène Guillot	en ligne

Avant-propos : comment utiliser ce guide ?

La réforme de 2018 a introduit la reconnaissance pour le diplôme d'assistant de service social au grade de licence, conformément au processus de Bologne¹. Ce manuel prend en compte les différents éléments de cette réforme (la dimension internationale, la pratique d'une langue étrangère, les grands pédagogues, le numérique, la participation des personnes concernées à l'intervention sociale et à la formation, le développement durable, la méthodologie de recherche en sciences sociales, la mise en blocs de compétences).

Depuis 2018, la dénomination des domaines de compétence a légèrement changé, mais la forme reste identique. Les quatre domaines de compétences sont les suivants : l'intervention professionnelle en travail social (DC1), l'analyse des questions sociales et de l'intervention sociale (DC2), la communication professionnelle en travail social (DC3) et enfin les dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales (DC4). L'arrêté du 10 mars 2020² définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'État d'assistant de service social vient modifier l'architecture interne au DC1 en instaurant deux blocs de compétences qui constituent désormais deux épreuves spécifiques et qui peuvent s'acquérir indépendamment.

Aussi le domaine de compétences n°1 se décline depuis 2020 en deux blocs de compétences :

- **bloc de compétence n° 1** : « Intervention sociale individuelle » ou ASI ;
- **bloc de compétence n° 2** : « Intervention sociale collective » ou ISIC³.

Ce guide est conçu pour vous accompagner tout au long des trois années de formation et plus particulièrement pour vous aider à préparer à la certification des deux blocs de compétences du DC1.

1. Le processus de Bologne (1999) rend possible la mobilité européenne des étudiants et diplômés et instaure les études en trois cycles : licence – master – doctorat. Le grade licence du DEASS est le premier niveau de cette architecture. Le processus de Bologne développe aussi les outils de la reconnaissance académique et professionnelle comme les crédits ECTS (*European Credits Transfer System*). Le DEASS équivaut de ce fait à une licence, soit 180 ECTS.

2. Voir le texte sur le site <https://www.legifrance.gouv.fr>.

3. Nous n'utiliserons pas l'acronyme ISC qui correspond strictement à intervention sociale collective, mais qui ne parle pas au plus grand nombre et n'est pas usité. Nous utiliserons soit l'ancien acronyme ISIC (intervention sociale d'intérêt collectif) encore utilisé, soit l'appellation plus générique de TSC (travail social collectif) ou d'accompagnement social collectif.

Cet ouvrage se présente sous forme de fiches qui peuvent se lire indépendamment les unes des autres.

Il est construit en trois parties. Une première partie est consacrée à l'histoire et aux définitions « autorisées » de l'accompagnement social individualisé (ASI) et du travail social collectif. Vous y trouverez les rapports fondateurs, des définitions et des illustrations. Vous retrouverez aussi quelques approfondissements conceptuels des termes cités par les référentiels de 2018. C'est le cas des notions de « développement durable » ou de « pouvoir d'agir ». Cette première partie n'entend pas scinder l'individuel et le collectif. Elle cherche constamment à montrer les liens forts existants entre les deux méthodologies et en montrer la complémentarité.

La deuxième partie est consacrée à la notion de projet. Les différentes parties présentent des définitions de la notion de projet à différents niveaux de l'activité humaine, du projet individualisé au projet de société. Certains de ces textes proposent un point de vue critique sur cette notion omniprésente dans notre société et plus particulièrement dans le travail social. Enfin, ces quelques fiches ne seraient pas complètes sans une évocation de la méthodologie de projet. Nous avons montré, au travers de visuels (schémas, tableaux) et d'exposés écrits complémentaires, la déclinaison de la méthodologie de projet appliquée à l'ASI et au travail social collectif. Pour le dire autrement cette partie présente successivement la méthodologie de l'ASI, celle du travail social collectif, et propose comme fil directeur et grille de lecture la méthodologie de projet.

La dernière partie est orientée très clairement vers la certification, c'est-à-dire la constitution des écrits ASI et d'accompagnement social collectif (ISIC) et leur soutenance orale. Vous y retrouverez les attendus du diplôme, les compétences requises en ASI comme en accompagnement social collectif pour être assistant de service social, et un certain nombre d'indications pour construire vos écrits. Les derniers documents sont des outils de repérage ou de recherche pour vous guider dans l'élaboration de cet écrit. Vous trouverez aussi des exemples d'ASI et d'accompagnement social collectif en ligne sur le site des éditions Vuibert (voir page 2). Une bibliographie actualisée, intégrant revues et sites Internet complète chaque chapitre de cet ouvrage et propose un approfondissement.

Nous souhaitons que ce document soit tout d'abord un outil de référence pour l'élaboration de vos écrits, mais aussi un *vade-mecum* pour vous accompagner pendant les stages, et enfin un guide utile pour le futur professionnel assistant de service social que vous serez.

Certains outils pédagogiques présentés dans ce livret peuvent également être utilisés par les formateurs en travail social. Il est en effet le fruit de notre travail pédagogique depuis de plusieurs années. N'hésitez pas à nous adresser vos suggestions et vos remarques par mail (ferrand.sarah@gmail.com).

Sarah Ferrand

Une formation, un métier

Ce manuel est conçu sous forme de fiches qui peuvent se lire indépendamment les unes des autres. Il est construit en trois parties : une première partie est consacrée à l'historique et aux définitions « autorisées » de l'accompagnement social individualisé (ASI) et de l'accompagnement social collectif. La deuxième partie est consacrée à la notion de projet. Les fiches présentent des définitions de la notion de projet à différents niveaux de l'activité humaine, du projet individualisé au projet de société. Enfin, la dernière partie est orientée très clairement vers la certification, c'est-à-dire la constitution des écrits ASI et d'accompagnement social collectif et leur soutenance orale.

Partie 1

Origine
de l'intervention sociale

1 Le travail social européen

Dans tous les pays européens, le « bien-être social » (*social welfare* en anglais ou « État providence » en français) est une des préoccupations de l'État. Les politiques sociales cherchent à assurer la subsistance et le bien-être des citoyens. L'État providence s'enracine dans une double tradition, celle de la charité à l'égard des pauvres et des aliénés et celle de la philanthropie bourgeoise du XIX^e siècle.

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, de nouveaux courants de pensée contribuent à ouvrir de nouvelles perspectives pour le travail social. Ces pionniers de la pédagogie sociale, de l'éducation populaire et de l'organisation communautaire proposent de nouveaux angles d'approche plus participatifs ou démocratiques et de nouvelles méthodologies assez critiques par rapport à l'intervention sociale traditionnelle en Europe.

1. La figure de l'assistant social en Europe

Historiquement, le champ du travail social a d'abord été investi par des bénévoles qui se sont progressivement professionnalisés jusqu'à la création d'écoles spécifiques. La première école a été fondée à Amsterdam en 1899. D'autres ont rapidement suivi en Grande-Bretagne.

En Europe, la figure du travailleur social s'est construite sur le modèle de l'assistant social français dont les missions gravitent autour de l'assistance aux personnes et aux familles en difficulté sociale ou économique. Les travailleurs sociaux européens dispensent tous, avec certaines nuances, un accompagnement social individualisé (voir fiches 5 et 6, pp. 26 et 28) aux personnes en difficulté.

2. La définition européenne du travail social

Depuis 2017, le travail social jouit d'une définition européenne unifiée : « La profession d'assistant social ou de travailleur social cherche à promouvoir le changement social, la résolution de problèmes dans le contexte des relations humaines et la capacité et la libération des personnes afin d'améliorer le bien-être général. Grâce à l'utilisation des théories du comportement et des systèmes

sociaux, le travail social intervient au point de rencontre entre les personnes et leur environnement. Les principes des droits de l'homme et de la justice sociale sont fondamentaux pour la profession.¹ »

L'enseignement du travail social en Europe est en cours d'harmonisation dans le cadre du processus de Bologne (1999) : reconnaissance du diplôme d'État au grade licence, délivrance des 180 ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) et possibilité de poursuivre par un master et un doctorat.

Les établissements dispensant des formations en travail social disposent eux aussi d'une Association européenne des écoles de formation de travailleurs sociaux². Dans la plupart des pays, les formations sont accolées à l'Université. En France, la réforme du diplôme de 2018 oblige les établissements de formation en travail social (EFTS) à instaurer un partenariat avec l'Université dans le cadre d'un diplôme d'État gradé.

Partout, les matières enseignées sont à peu près les mêmes. Les travailleurs sociaux sont formés en trois ou quatre ans après le baccalauréat, et leur formation est toujours accompagnée d'un volume important de stages pratiques. S'il n'y a pas de réelles différences au niveau des connaissances théoriques, il en est autrement quant aux pratiques professionnelles.

3. La disparité des thèmes et des interventions sociales

De la simple ouverture des droits jusqu'à la lutte contre le non-recours, les différents pays ont développé des thèmes d'intervention et des actions divers, en fonction des politiques sociales et de l'étendue de la protection sociale en vigueur dans les différents pays. Dans certains pays, les travailleurs sociaux sont essentiellement des fonctionnaires d'État ou dépendent des collectivités territoriales (en France notamment), alors qu'ailleurs ils travaillent essentiellement dans des structures associatives financées par l'État ou émanant d'initiatives privées (pays du Sud ou anglo-saxons). Certaines formes d'interventions sont suffisamment originales, méconnues et néanmoins pertinentes pour qu'on s'y arrête. Nous les évoquerons à travers la figure de pédagogues ou par leurs pédagogies.

1. Décret n° 2017-877 du 6 mai 2017 relatif à la définition du travail social.

2. European Association of Schools of Social Work : <https://www.eassw.org/>.

4. Les grands pédagogues³ ayant influencé les travailleurs sociaux en Europe

a. La pédagogie sociale

La pédagogie sociale s'inscrit dans l'héritage de Janusz Korczak. Elle est très répandue dans les pays de l'Est et relativement peu connue en France. « Ce terme se rapporte au travail éducatif effectué auprès d'enfants, dans leur environnement naturel et direct (bas d'immeuble, rue, espaces publics).⁴ »

La pédagogie sociale est surtout déterminante en Allemagne, en Europe septentrionale et centrale, aux Pays-Bas et en Pologne, même si dans ces deux derniers pays elle ne correspond pas à un métier spécifique.

Janusk Korczak et la pédagogie sociale

Janusz Korczak, de son vrai nom Henryk Goldszmit (22 juillet 1878-7 août 1942), était médecin, journaliste, écrivain, éducateur et animateur dans des colonies de vacances et des orphelinats. Il se rend en Suisse en 1899 pour y étudier des questions de santé. Il s'y familiarise également avec les idées pédagogiques de Johann Heinrich Pestalozzi et des pédagogies nouvelles. Korczak cherche à comprendre pleinement les enfants, leur monde et leur psychologie. Il les considère comme des partenaires dignes de respect et d'affection. Il entend introduire des méthodes d'enseignement nouvelles, inspirées par les pédagogues, ses propres expériences et réflexions personnelles. Il souligne la nécessité de créer un système éducatif global, fondé sur une coopération entre l'école, la famille et diverses institutions sociales.

En tant que médecin et pédagogue, il prête une grande attention aux conditions de vie des enfants (hygiène, régime alimentaire et repos).

Korczak applique, dans les orphelinats où il travaille, le principe d'autogestion comme outil pédagogique auprès des enfants. Enfants et adultes doivent se mettre d'accord sur les règles régissant leur vie en institution, puis veiller ensemble à leur application. Il met en place les « organes des enfants », conseils autonomes permettant un système d'arbitrage par les pairs avec la création d'un parlement et d'un journal. En outre, Janusz Korczak est reconnu comme l'inspirateur de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant de 1989.

b. L'éducation populaire

L'éducation populaire dispose d'une certaine audience en Europe occidentale. On attribue à Nicolas de Condorcet, figure des Lumières⁵, l'origine du concept d'éducation populaire, doctrine qui estime que l'instruction est le premier besoin du peuple. Ce mouvement complémentaire à l'enseignement scolaire repose sur le constat que l'école touche trop peu d'élèves et ne donne pas des connaissances suffisantes pour « diriger la cité ». Il vise à donner au peuple les connaissances dont il est injustement privé; ce manque d'éducation permet aux capitalistes, à l'Église

3. Les grands pédagogues figurent dans le référentiel de formation du DEASS.

4. Ott L., « Pédagogie sociale », *Journal du droit des jeunes* n° 282, février 2009, pp. 26-27.

5. Nicolas de Condorcet est un mathématicien, philosophe, homme politique et éditeur français, représentant des Lumières, né en 1743 et mort en 1794.

et à l'armée de diriger le pays, alors même que des élections démocratiques sont organisées. L'éducation populaire est soutenue par le mouvement ouvrier, les socialistes utopiques, et connaît son apogée à la fin du XIX^e siècle avec l'essor des universités populaires. Le mouvement retrouvera une nouvelle vitalité avec Léo Lagrange (1936) et Joffre Dumazedier (1945) pour se poursuivre dans la seconde moitié du XX^e siècle avec les maisons de la culture et tout le mouvement de la culture populaire⁶. Aujourd'hui, avec les CEMEA⁷, nous pouvons définir l'éducation populaire comme une pratique qui « vise à transformer les relations aux savoirs, les relations à l'autre dans l'action collective afin de faire évoluer plus globalement les rapports sociaux. En ce sens l'éducation populaire s'inscrit dans une perspective politique avec une perspective d'émancipation individuelle et collective⁸ ».

Contrairement aux idées reçues, l'éducation populaire ne peut être réduite à un service d'animation socioculturelle. L'animation doit être au service de l'émancipation des personnes et des groupes, ce qui rejoint les finalités du travail social.

c. L'organisation communautaire

L'organisation communautaire regroupe un ensemble de réflexions et d'actions concrètes guidant des pratiques sociales dans de nombreux pays et régions du monde, par exemple au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Belgique et en Europe du Sud. Elle préconise en particulier une approche collective des problèmes sociaux rencontrés par des individus et par des groupes. Les intéressés doivent être directement impliqués dans la formulation et la mise en œuvre de solutions aux problèmes en question⁹. Parfois, l'organisation communautaire est représentative des missions du travailleur social (*community worker* britannique ou *opbouwwerker* néerlandais), parfois elle ne constitue qu'une modalité d'intervention parmi d'autres (*trabajadore sociale* espagnol). Quant à la France, cette approche y est peu présente.

En revanche, l'idée d'animation socioculturelle, si présente dans notre pays, est extrêmement difficile à traduire en d'autres langues européennes, surtout germaniques (voir fiche 9, p. 36).

5. Les modèles sociaux actuels en Europe

Gosta Esping-Andersen, dans *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, (2007), distingue trois types d'État providence : conservateur ou corporatiste, libéral ou résiduel et social-démocrate. Stephan Leibfried, dans *Towards an European Welfare State* (1991), en ajoute un quatrième : le modèle rudimentaire ou méditerranéen, qui correspond aux pays du sud de l'Europe.

6. « La pédagogie sociale », *Dictionnaire des concepts clés*, ESF éditeurs.

7. CEMEA : centre d'entraînement aux méthodes éducatives actives.

8. www.cemea-pdll.org/Qu-est-ce-que-l-education.

9. <https://infed.org/mobi/community-organization/>.

a. Le modèle conservateur ou corporatiste

Ce modèle repose pour l'essentiel sur les cotisations des actifs. Le travail rémunéré ouvre les droits, souvent proportionnels aux cotisations, selon la logique assurantielle. Les assurés sociaux peuvent compléter leur protection personnelle en souscrivant des assurances privées ou en adhérant à des mutuelles. L'intervention sociale de l'État est complémentaire du système économique et a un caractère subsidiaire : elle s'adresse aux « exclus » du marché du travail et uniquement si l'action de la famille et de la société civile n'a pas été suffisante. Son but est le maintien et la consolidation du statut obtenu grâce au travail. On trouve ce modèle essentiellement dans les pays d'Europe continentale (Allemagne, Autriche, France, Belgique, Pays-Bas).

b. Le modèle libéral ou résiduel

Dans ce modèle, présent dans les pays anglo-saxons, tels que la Grande-Bretagne et les États-Unis, le système de protection sociale est pratiquement inexistant, mais chacun cotise à des assurances privées en fonction de ses moyens et de ses choix. L'aide publique est donc réservée aux plus démunis et n'assure qu'un niveau minimal de prestations.

c. Le modèle social-démocrate ou universaliste

Ce système permet un accès universel à un niveau élevé de prestations et de services, qui sont offerts et financés par l'impôt. La protection sociale ne découle pas du travail, elle est garantie à tous les citoyens. Ce système repose sur un État fortement interventionniste et sur l'égalité la plus grande possible. On le trouve essentiellement dans les pays de l'Europe du Nord.

d. Le modèle rudimentaire ou méditerranéen

Il accorde à la famille un rôle central en matière de protection sociale, complété à la fois par une intervention minimale de l'État et par le rôle significatif des assurances privées. On parle de « familiarisme » pour qualifier ce modèle, largement porté par la morale catholique. La redistribution est réduite, malgré un niveau d'inégalité élevé et des taux de chômage importants. On peut considérer ce modèle comme une phase transitoire vers un modèle de protection sociale plus abouti.

6. La transformation des différents modèles d'État providence

La mondialisation influence le domaine social par l'accroissement du chômage et de la pauvreté, l'augmentation de l'individualisme en dépit de la solidarité, le recul du taux de natalité, l'instauration d'une logique de marché dans tous les domaines de la vie... Sous la pression de la mondialisation, chaque type d'État providence réagit selon sa logique propre.

Le type **libéral**, sous la pression de la crise mondiale, accroît les inégalités sociales. Il diminue les impôts directs et augmente les impôts indirects. Il réduit ses dépenses sociales et ainsi contribue à la création de formes de travail précaire.

Le type **conservateur** met l'accent sur la conservation du statut obtenu par le travail. Basé sur des cotisations sociales, il augmente les taux de cotisation des actifs pour financer les allocations ou aides sociales, ce qui génère l'apparition d'une nouvelle catégorie sociale : celle des travailleurs pauvres.

Le type **social-démocrate** tente de conserver des droits universels pour tous les citoyens, grâce à des impôts élevés, mais la mondialisation des marchés l'oblige à baisser les impôts des sociétés et à réduire ainsi le niveau de dépenses sociales.

Enfin, les quatre régimes convergent vers un modèle dans lequel on observe :

- **l'apparition de nouvelles catégories d'exclus** : chômeur de longue durée, travailleur pauvre qui doit cumuler plusieurs « petits boulots » pour parvenir à un revenu tout juste décent ;
- **un vieillissement de la population et une diversification ethnoculturelle**, qui accroît les tensions générationnelles ou interculturelles ;
- **une perte des droits sociaux et une augmentation des inégalités** ;
- **une multiplication et une complexification des problématiques** auxquelles les travailleurs sociaux doivent désormais faire face.

En France, État providence de type plutôt conservateur, cela prend plusieurs formes pour les travailleurs sociaux : « En particulier, l'infiltration des principes néolibéraux dans les politiques publiques contribue à la précarisation des moyens d'intervention alloués par les pouvoirs publics aux professionnels de l'action sociale. La concomitance de ces deux tendances majeures concernant les publics visés et le contexte d'intervention contribue à la fois à l'émergence de nouvelles détresses et à l'affaiblissement des ressources disponibles pour les intervenants [...]. Elle concourt également à l'évolution des pratiques des travailleurs sociaux dans le sens d'une homogénéisation, à l'échelle européenne, autour de nouveaux thèmes et de nouveaux dispositifs d'intervention.¹⁰ »

10. Baillergeau É., « Les enjeux contemporains du travail social en Europe », *Informations sociales*, vol. 152, n° 2, 2009, pp. 40-48.

Méthodes d'approches et de comparaisons des pratiques européennes et internationales		
Pays	Types d'État providence	Types d'interventions sociales ou de pédagogies utilisées
Europe centrale	Les anciens pays du bloc soviétique sont passés à un État libéral doublé d'un paternalisme d'État hérité de l'ère soviétique	Pédagogie sociale et accompagnement social individualisé envers les personnes âgées
France	Modèle conservateur	Accompagnement social individualisé, animation socioculturelle et éducation populaire
Pays du Nord : Suède, Finlande, Danemark, Norvège	Modèle social-démocrate	Accompagnement social individuel
Grande-Bretagne, États-Unis	Modèle libéral	Case-work et organisation communautaire
Allemagne, Autriche	Modèle conservateur	Pédagogie sociale et ASI
Belgique	Modèle conservateur	Organisation communautaire et ASI
Pays-Bas	Modèle conservateur	Case-work, organisation communautaire, animation socioculturelle et pédagogie sociale
Pologne	Pour les anciens pays du bloc soviétique, on est passé à un État libéral doublé d'un paternalisme d'État hérité de l'ère soviétique	Pédagogie sociale et polyvalence des travailleurs sociaux
Italie	Modèle méditerranéen	Organisation communautaire
Espagne	Modèle méditerranéen	Pédagogie sociale et organisation communautaire

DEASS

Diplôme d'État d'assistant de service social

Un livre complet pour réussir les épreuves du DC1 de votre formation :

- **Un cours complet** comprenant les connaissances indispensables du programme à mobiliser pour réussir les épreuves.
- **Toute la méthodologie et les conseils** pour se préparer aux écrits d'ASI et d'accompagnement social collectif grâce à 3 exemples concrets (dont 2 offerts en ligne).
- **Tout pour se préparer à l'épreuve orale :** attentes du jury, conseils pour établir une relation professionnelle avec le jury, outils de gestion du trac, préparation à la phase de questions.

Tout savoir sur le DC1

- L'origine de l'intervention sociale
- L'éthique du travail social
- La méthodologie de projet au service du travail social
- Réaliser l'écrit ASI et l'écrit d'accompagnement social collectif
- Se préparer à l'oral
- Exemples d'écrits

Sarah Ferrand est formatrice (IRTS de Montrouge-Neuilly-sur-Marne).

Sacha Mandelwajg, docteur en sciences de l'information et de la communication, est enseignant de philosophie en centre de formation de travail social.

■ Et aussi :



ISBN : 978-2-311-21443-7



www.Yuibert.fr

Yuibert N°1

DIPLÔMES DU SOCIAL